

## « JEUDI » DE L'AFREF

19 juin 2014 de 8h45 à 12h45

IGS, rez-de-chaussée, amphi 111

12, rue Alexandre PARODI - 75010 Paris

## « L'APRES VAE... »

### A QUOI SERT LA VAE ? QUE DEVIENNENT SES BENEFICIAIRES ?

Au travers de la promulgation progressive depuis 1985 de textes législatifs et contractuels, la VAE est devenue progressivement une pratique sociale reconnue. La loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, véritable point d'orgue de ce mouvement, en fait une voie de qualification et de formation à part entière. On reconnaît enfin officiellement que ce qui compte, ce ne sont pas les lieux, les circonstances et les méthodes d'apprentissage, mais les savoirs effectivement appris par les individus et dont ils peuvent apporter la preuve de leur maîtrise.

Dans la suite du « jeudi de l'AFREF » du 24 janvier 2013, centré sur le fonctionnement du dispositif, la séance du 19 juin 2014 sera consacrée à « l'après VAE » :

Après douze années d'existence de ce dispositif quels en sont les effets majeurs :

La VAE a-t-elle été pour les bénéficiaires une fin limitée à l'acquisition d'une certification ou davantage un tremplin vers de mobilité ou une reprise d'études ? A-t-elle favorisé une reconnaissance professionnelle et sociale des personnes ? A-t-elle contribué à améliorer la compétitivité des entreprises ?

Au final, se poser ces questions c'est aussi s'interroger sur les enjeux du dispositif : à qui bénéficie-t-il, aux personnes, aux entreprises, aux organisations de travail.... ?

## Programme de la matinée

8h45-9h15	<b>Accueil</b> des participants et présentation de la matinée par Claude VILLEREAU, <i>Délégué général de l'AFREF</i>
9h15-9h30	<b>Rappel de l'esprit de la loi</b> (professionnalisation et sécurisation des parcours professionnels) et présentation du rôle de la CNCP à l'égard de la mise en œuvre de la VAE, par Michel LEMBERG, <i>ex responsable de la CNCP Île de France</i>
9h30-11h	<b>Table ronde</b> , animée par Michel LEMBERG, consacrée à un ensemble de témoignages et de réflexions sur les pratiques de VAE et sur les bénéfices apportés aux différents acteurs (accompagnateurs, membres de jury, candidats, responsables RH) Parmi les participants à la table ronde : <ul style="list-style-type: none"><li>· Christine DUFRESNE, <i>DAVA de Créteil</i>, une étude sur 10 années d'expérience</li><li>· Sylvette EGO, <i>FORMIRIS</i>, un parcours en VAE</li><li>· Gérard GALAND, <i>DAVA de Créteil</i>, une expérience d'accompagnateur</li><li>· Gérard LOUVEL (sous réserve), deux parcours : l'un en tant que candidat, l'autre en tant que juré</li><li>· Entreprise Kuehne &amp; Nagel (sous réserve), des parcours collectifs</li><li>· ...</li></ul>
11h-11h15	<b>Pause</b>
11h15-12h30	<b>Echanges et débat</b> avec la salle
12h30	<b>Synthèse et Conclusion</b> par Bernard LIETARD, <i>professeur émérite CNAM</i>